

Sujet : PLU intercommunal AVALLON VEZELAY MORVAN- Modifications simplifiées n°1-3 et 1-4

De : "DESTREBECQ Philippe (SNCF / SNCF IMMOBILIER / DITSE DEV & VALO IMMO)"

<philippe.destrebecq@sncf.fr>

Date : 08/03/2022, 18:40

Pour : "plui@cc-avm.com" <plui@cc-avm.com>

A l'attention de Guillaume PAPIN :

-

Cher monsieur,

Votre courrier du 9 février 2022, par lequel vous m'informez des modifications simplifiées 1-3 et 1-4 du PLU AVALLON VEZELAY MORVAN, a retenu toute mon attention.

Après examen des pièces afférentes, je vous informe que le groupe SNCF n'a pas de remarque particulière à formuler concernant ce projet.

Cordialement,

RESPONSABLE EMERGENCE, URBANISME ET PARTENARIATS

VALORISATION IMMOBILIERE ET FONCIERE

RÉFÉRENT FRET LOGISTIQUE

RÉFÉRENT ENERGIES RENOUVELABLES

SNCF IMMOBILIER

DIRECTION IMMOBILIÈRE TERRITORIALE SUD-EST

Pôle Valorisation Immobilière

Campus Incity – 116 cours Lafayette - cs 13511

69489 Lyon

TÉL. : 04 28 89 06 49 - MOBILE : 06 88 13 28 04



Interne

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, la SNCF ne peut être tenue responsable des altérations qui pourraient se produire sur son contenu. Toute publication, utilisation, reproduction, ou diffusion, même partielle, non autorisée préalablement par la SNCF, est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur et de le détruire.

This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. SNCF may not be held responsible for their contents whose accuracy and completeness cannot be guaranteed over the Internet. Unauthorized use, disclosure, distribution, copying, or any part thereof is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this message, please notify the sender immediately and delete it.